logne. Soucieuse de la partie financière et du placement des souscriptions, il ne restait pas inactif. C'est ainsi que la municipalité de Wimereux n'étant plus d'accord avec son concessionnaire actuel, M. Wignolle, M. Gouillard avait enlamé des pourparlers avec lui pour la rétrocession de l'affaire.

Ces pourparlers, poursuivis avec le consentement de la municipalité de Wimereux, étaient très avancés et bien que la Société ne fût pas encore définitivement constituée, M. le maire de cette commune avait cru pouvoir signer une promesse de concession à partir du 1er avril prochain.

Comme M. Gouillard n'avait pu remettre à M. Wignolle une garantie pécuniaire, faute de fonds, il avait commandé un gazomètre qui deviendrait la propriété du cédant au cas où l'affaire ne se réaliserait pas et à titre de dédit. Ce gazomètre est paraît-il actuellement en souffrance en gare.

Cependant, le 23, après l'inauguration de l'usine de Châtillon, M. Gamard rentrait à Boulogne et se rendit aussitôt au boulevard Daunou pour s'entretenir de la marche de l'affaire. Tous ses dommerent rendez-vous pour mardi matin à l'effet de causer plus longuement.

PLUS RIEN !

M. Gamard, fidèle au rendez-vous, se trouvait là le lendemain à 9 heures. A sa vue surprise, il trouva la maison vide. Seul s'y trouvait le vieux bedi-père de son associé, tout transi de froid qui lui dit que son gendre l'avait quitté lundi soir en lui remettant cinq francs et en l'avisant qu'il reviendrait plus tard.

Rien ne semblait avoir été enlevé dans les bureaux situés au rez-de-chaussée. Poursuivant ses investigations, M. Gamard constata que le riche mobilier garnissant les appartements de son associé à l'étage supérieur étaient vides. Tout avait été déménagé la veille par M. Gouillard, qui avait pris la fuite.

Assommé par ce coup aussi rude qu'imprévu, M. Gamard, un très brave homme, d'une honnêteté incontestable, comprit de suite la triste réalité.

Il courut de suite trouver M. le Procureur de la République à qui il raconta la triste mésaventure qui lui arrivait en même temps qu'il faisait prévenir un de ses principaux actionnaires.

LA CAUSE DE LA FUITE

Que s'était-il donc passé qui pût motiver cette fugue inattendue ?

La Société Gouillard, qui aurait pu marcher, avait vu lui claquer dans la main la promesse d'un apport considérable sur lequel elle basait ses future opérations.

Comme la première émission n'avait guère donné plus de 70.000 francs, vite absorbés par la construction de l'usine de Châtillon, la Société avait comme on dit, du plomb dans l'aile.

Pour parer à ce coup, M. Gouillard avait traité avec la Société Générale française industrielle (ancienne maison Fagot et Ciel, 33, boulevard Haussmann, à Paris, pour l'émission de 3.750 actions de 500 fr., soit 1.875.000 francs.

La Banque elle-même souscrivait 1 million sur lequel 300.000 francs devaient être versés sous peu ; M. Gouillard attendait pour le 19 mars un versement de 75.000 fr.

La banque, entre temps, sans doute, avait pris des renseignements qui la firent douter de la solidité de la Société.

Elle ne tint pas sa promesse. Devant ce contre-coup inattendu, Gouillard comprit qu'il n'y avait plus rien à faire.

Il perdit la tête, et au lieu de déposer son bilan, ne pouvant plus faire face à ses engagements de fin de mois, décida de prendre la fuite et faisait déménager son mobilier, comme nous l'avons dit plus haut, sous le prétexte de l'envoyer dans sa maison de campagne qu'il disait posséder à Arques.

Ne voulant pas passer pour complice, M. Gamard, dont la conduite a été extrêmement correcte dans toute cette affaire, qui a été lui-même dupe et victime de son associé, car il a perdu toutes ses économies péniblement amassées par vingt ans de labeur acharné, mit loyalement ses actionnaires au courant. Il a déposé une plainte contre son associé, et remis à la justice les documents et pièces comptables de la société.

SOCIÉTÉ RÉPUBLICAINE
des Conférences Populaires

SECTIONS DU NORD DE LA FRANCE

Conférences qui auront lieu les 28 et 29 mars 1908

Wattrelos (section de Roubaix), par M. Deneubourg, instituteur, sur : « L'Ecole laïque et la République ».

Flines-lez-Raches (section de Flines-lez-Raches), par M. Marquant, instituteur, sur : « Le Mouvement coopératif dans le Nord ».

Cassel (section de Cassel), par M. Hérin, docteur, officier d'académie, sur : « Les Microbes, l'Eau, les Maladies ».

Trélon (section de Trélon) sur : « Le Rôle social de la Femme », par M. Millot, agrégé de l'Université, professeur de philosophie au Lycée de Valenciennes.

Merville (section de Merville), par M. F. Macquart, délégué de la Société, sur : « L'Idéal social ».

Mont-des-Bruyères (section de St-Amand), par M. Barbe, professeur à l'Ecole Nationale Professionnelle d'Armentières, sur : « Le Maroc », avec projections lumineuses.

Hameau d'Houverin (commune de Magnicourt-en-Comté (section de Auxigny), par M. Dubuquoi, instituteur à Douchy, sur : « Victor Hugo et Napoléon III ».

Hansart (section d'Arras), par M. Louis Huyghe, rédacteur au journal l' « Avenir », sur : « République et Socialisme ».

Saint-Omer (section de Saint-Omer), par M. G. Bigotte, rédacteur au « Soir », sur : « Le Bonheur ».

Bray, Somme (section de Sin-le-Noble, Nord), par M. Verquin Albert, instituteur à Douai. Sujet : « La République de 1848 ».

Hamaucourt (section de Marquion), par M. Charles Valentin, publiciste à Gravelines, sur : « L'Union sociale de la République ».

Villers-au-Tertre (section de Moncheaucourt), par Mlle Waroquier, institutrice à Gravelines, sur : « Le Rôle de la Femme dans la Société ».

Saulzoir-Montrécourt (section de Saulzoir et Montrécourt), par M. Deneubourg, instituteur, sur : « La Révolution Française et le grand Carnot. Avec projections lumineuses.

Arembaulx-Capel (section de Bergues), par M. Buisson, publiciste à Paris, sur : « L'Idéalisme dans la Démocratie ».

Artres (section de Maing), par M. Godelle, directeur d'école à Armentières, sur : « La Révolution Française ».

Tilloy (section de Brillon), par M. Clément Fréalle, instituteur, délégué de la section d'Auxy. Sujet : « La République contre l'ignorance ».

Flers (section de Saint-Pol-sur-Ternoise), par M. Duvak, instituteur à Lille, sur : « La Paysan français avant et après la Révolution de 1789 ».

Mardyck (section de Dunkerque), sur : « Le Pétrole, source des fièvres modernes », par M. Maranges, avocat.

Prisches (section de Prisches), sur : « La République, son œuvre, ses bienfaits », par M. Saint-Quentin, avocat à Valenciennes, docteur en droit.

Mouchin (section de Sin-le-Noble). Conférence-concert. La conférence sera précédée et terminée par un concert. Sujet : « La Force allemande ».

Conférence par M. Crapet, professeur à l'Ecole Normale.

Lefrest (section de Leforest), par M. Monier Maurice ; « Le Rôle des Municipalités ».

A MERVILLE

La conférence du dimanche 15 mars fut une des plus belles que l'on ait eues depuis la fondation de la section de Merville. A 6 heures, le bureau au complet prend place sur l'estrade et M. Orpha Vandenbulcke, président de la section, ouvre la conférence. M. Deneubourg, instituteur à Roubaix, qui a choisi comme sujet de sa conférence : « La Révolution Française et le grand Carnot », a pendant plus d'une heure, l'ensemble conférencier, dont l'éloge n'est plus à faire, tint l'auditoire sous le charme de son éloquente parole. M. Deneubourg reçut de nombreuses et chaudes marques de sympathie; après d'élogieux remerciements adressés au distingué conférencier, M. Varlecelle leva la séance.

Concours de dames employées des Postes, des Télégraphes et des Téléphones. — Un concours pour le recrutement de dames employées aura lieu les 21 et 22 mai prochain, au chef-lieu de chaque département.

Le nombre maximum des admissions est fixé à 600.

Pourront y prendre part les postulantes sans infirmités, ayant une taille de 1 m. 50 au minimum, âgées de 18 ans au moins et 21 au plus le 1er 1908 et de 25 ans au plus au 1er janvier 1909.

Les candidates devront se présenter en personne au bureau ouvert, au Directeur des Postes et des Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

Le délai d'inscription sera close le 15 avril au soir.

Certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique. — L'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique (degré élémentaire) aura lieu à Douai, à l'Ecole normale l'Intelligence, le juin 14 mai 1908. Les candidats se feront inscrire au Bureau de la Direction départementale de l'enseignement primaire du Nord, à la Préfecture, jusqu'au 1er mai.

— L'examen pour le certificat à l'enseignement de la gymnastique (degré supérieur), s'ouvrira à Paris, le 14 mai. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 20 avril.

Facteurs. — Sont nommés facteurs dans le département du Nord : A. Dumeriez, M. Santerre ; à Lourches, M. Bricart ; à Hazebrouck, M. Page ; à Aulnoye, M. Dubuyne ; à Iwuy, M. Dubois ; à Perière-la-Grande, M. Hauteuer.

Dans le département du Pas-de-Calais : A Calembert, M. Fournier ; à Auchel, M. Lieppe ; à Aubigny-en-Artois, M. Rohaut.

DANS L'ARMEE

Dans la gendarmerie. — Sont nommés gendarmes : 1re légion. — Compagnie du Nord. — Arme à cheval. — MM. Codevelle, ancien brigadier (élève) ; Pelin, ancien brigadier (élève). — Arme à pied. — M. Delerue, ancien brigadier.

Compagnie du Pas-de-Calais. — Arme à cheval. — MM. Cromme, ancien maréchal des logis (élève) ; Dauverchain, ancien cavalier. — Arme à pied. — MM. Poulin, ancien canonnier ; Rogeau, ancien soldat.

Carnet du Lecteur

DEUIL

A Saint-Amand. — Les funérailles civiles de M. Fernand Raves, eut eu lieu jeudi après-midi. Parmi l'assistance, nous avons remarqué M. Emile Davaine, maire, M. Denis, principal du collège communal ; M. Cousset Beauregard, président de l'Amicale des Anciens Elèves du collège communal ; MM. Perron, Robine, Dussart, conseillers municipaux, etc.

A Orchies. — Nous apprenons la mort de M. Amédée Dubois-Broutin, ancien professeur de lycée, officier d'instruction publique, domicilié à Orchies, à l'âge de 64 ans. M. Dubois, en retraite depuis 7 ans, avait débuté au collège d'Arras, a exercé à Saint-Omer, puis au lycée de Lille et au lycée de Tourcoing. Atteint d'une maladie des yeux, contractée au cours de sa carrière, M. Dubois s'était retiré à Orchies, où il avait une partie de sa famille et où il était très estimé. Sa mort prive le parti républicain d'un excellent citoyen, généreux pour les malheureux de toutes sortes. Nous adressons à sa veuve, Mme Dubois-Broutin, à ses neveux, MM. Dubois et Malon, maire de Marchiennes, officier de l'instruction publique, et à toute sa famille, nos sincères condoléances.

DERNIÈRE HEURE

LE RACHAT DE L'OUEST

Ce qu'il coûterait

Paris, 27 mars.

On a distribué au Sénat le rapport de M. Boudenoot, au nom de la commission des finances, sur « les conséquences financières du projet adopté par la Chambre concernant le rachat du réseau de la Compagnie de l'Ouest. »

On sait que la commission a estimé qu'elle ne saurait donner, au point de vue financier, un avis favorable au projet dont elle est saisie.

Dans son rapport, M. Boudenoot cherche à établir ce que coûterait le rachat de l'Ouest dans diverses hypothèses et envisage, d'après les notes ministérielles, trois cas : le cas le plus favorable, le cas intermédiaire et le cas le moins favorable.

Dans le cas le plus favorable, celui où tout l'actif de la compagnie entre en compensation de la créance de l'Etat, le sacrifice annuel supplémentaire incombant à l'Etat du coût immédiat du rachat est de 2.004.000 fr. A ce chiffre s'ajoutent : 20 millions provenant de la diminution des recettes du fait de l'unification des tarifs ; 10 millions pour l'entretien ; 600.000 francs pour les retraites, au total, dans le cas le plus favorable, le sacrifice annuel supplémentaire demandé au budget du fait du rachat est de 32.404.000 francs.

Dans le cas intermédiaire le sacrifice annuel supplémentaire par rapport à l'état actuel, incombant à l'Etat par suite du rachat est de 36.257.000 francs.

Dans le cas le moins favorable, la dépense annuelle supplémentaire résultant du rachat pour le budget est de 44.149.000 francs.

Quant aux dépenses complémentaires exigées par le nouveau réseau Etat-Ouest, elles exigeront un emprunt annuel de 48 à 49 millions pendant dix ans.

L'Italie et la convention des sucres

Bruxelles, 27 mars.

Le gouvernement belge vient, à la demande du gouvernement italien, de convoquer à Bruxelles la commission permanente des sucres.

A la suite de longues négociations, l'Union internationale vient de se reconstituer pour une nouvelle période de cinq ans.

Outre les pays primitivement associés, la Russie apportera désormais son concours à l'œuvre internationale. Seul, le gouvernement italien n'avait pas encore pris de décision définitive quant à la détermination que commanderait son intérêts.

C'est dans le but d'examiner la situation que la commission se réunit.

Terrible accident d'automobile

Deux tués. — Deux blessés grièvement.

Paris, 27 mars.

Une automobile, dans laquelle se trouvaient trois personnes et le mécanicien, a heurté, porte d'Italie, à la limite des fortifications, un refuge de tramway. Le choc a été si violent que se refuge n'est brisé.

Un des voyageurs, Langlet, âgé de 32 ans, demeurant, 42, rue Gay-Lussac, avait été tué sur le coup.

Un autre, Vivier, âgé de vingt-sept ans, garçon de café, célibataire, demeurant, 114, rue Saint-Jacques, a succombé ce matin à l'hôpital.

Le chauffeur, Déron, âgé de vingt-quatre ans, demeurant 210, rue Saint-Jacques, a le bassin fracturé et des contusions à la tête.

Le troisième voyageur, Labbé, âgé de vingt-huit ans, demeurant 16, rue de l'Abbé-de-l'Epée, est grièvement blessé.

Audacieuse agression

Toulon, 27 mars.

M. Hock, banquier à Hyères, et vice-consul d'Angleterre, accompagné de son neveu, M. Mymere, regagnait, le soir vers 6 heures, la villa qu'ils habitent aux abords de la ville. Ils se trouvaient, à mi-chemin, quand trois individus se jetèrent sur eux et les renversèrent. Une somme de 4.700 francs a été enlevée aux victimes. Fort heureusement, un portefeuille qui contenait 20.000 francs, placé dans une poche de M. Hock, n'a pas été trouvé par les malfaiteurs.

Arméniens massacrés par des Musulmans

Constantinople, 27 mars.

Les révolutionnaires arméniens de Van, poursuivant un de leurs délateurs, tirèrent des coups de fusil sur les fenêtres de la maison où il s'était réfugié. La population musulmane, croyant à un soulèvement, tomba sur la population arménienne et massacra une trentaine de personnes avant l'arrivée des troupes qui rétablirent l'ordre.

Madame Toselli et la police italienne

Rome, 27 mars.

La question de Florence a informé Mme Toselli que malgré son mariage, elle était toujours mère du futur roi de Saxe et qu'elle ne devait pas s'étonner si la police la soumettait à une surveillance spéciale. En effet, des agents surveillent la villa Toselli nuit et jour. Les époux Toselli sont filés chaque fois qu'ils sortent.

Dévorés par des cannibales

Sydney, 27 mars.

Le vapeur allemand « Prinz-Sigismund » apporte la nouvelle que quatre indigènes ont été dévorés par des cannibales dans les îles de l'Amirauté. Une expédition a quitté la Nouvelle-Guinée allemande pour punir les meurtriers.

Petites Nouvelles de la Nuit

PARIS

— La « Patrie Française », dont les alliances cléricales et nationalistes sont bien connues, avait organisé une réunion pour protester contre le décret du ministère de 7 à un Parlement. A la sortie quelques bagarres se sont produites; une trentaine d'arrestations ont été opérées.

— M. Bibi, sous-chef de la sûreté, a arrêté à son domicile, 55, avenue Marceau, le banquier F... fils d'un magistrat, et dont la banque est sérieusement compromise. Il aurait détourné du chiffre s'élève à 150.000 francs.

FRANCE

— M. Edgard Zévort, recteur de l'Université de Caen, est mort des suites d'une grippe infectieuse. Il était âgé de 65 ans.

— Une « Union fraternelle des receveurs de bureaux simples des postes et télégraphes » vient d'être créée. Cette Association, dissidente de l'Association générale des agents et de l'Association des receveurs, a pour but de sauvegarder les intérêts des petits receveurs des départements. L'Union a son siège social à Torterson (Cher).

— Hier a comparu devant le conseil de guerre maritime de Toulon, le comptable des Inscriptions maritime Dubosc, de Marseille, accusé de vols et de faux sur les registres. Dubosc avait majoré des sommes payées comme frais de route à des officiers. Reconnu coupable de détournements et de faux, il est condamné à trois ans de prison avec sursis et 100 francs d'amende.

— A Saint-Blandine (Isère), dans une grange incendiée, on a découvert au cours des opérations de déblaiement les corps carbonisés de deux commerçants âgés de 66 et 57 ans qu'on a pu identifier.

— Le conseil de revision siégeant à Prades a prononcé la mise en réforme du plus petit conscrit de France, Dominique Laffitte, de Conat, qui mesure 1 mètre 19 de taille et ne pèse que 25 kilos.

ETRANGER

— Le prince de Bülow arrivera dimanche à Vienne, où il passera deux jours. Il aura une grande conférence avec le baron d'Aehrenthal, ministre des Affaires étrangères, et sera reçu probablement lundi par l'empereur François-Joseph en audience privée.

— Des malfaiteurs ont incendié et pillé pendant la nuit les entrepôts de tabacs de Covington (Kentucky). Les dégâts et pertes se montent à plus de 2 millions de dollars.

— Une violente secousse sismique a été ressentie à Mexico. Quatre personnes ont été grièvement blessées. On signale récemment de plus sérieux incendies.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 27 mars.

Obligations. — Bruxelles 1902 ..... — Bruxelles 1905 96.20 — Anvers 1887 100.... — Anvers 1905 98. — Gand 1905 93.50

Charbonnages. — Anderlues 801,... — Bernissart 560,... — Bois-d'Avroy 1040... — Charbonnages Belges 365,... — Chevalière ... — Concrelles - Nord 1025,... — Espérance-l'Evêque 2100,... — Ham sur-Sambre 720,... — Horinn-Wasmes ..... — Houillères Unies 225,... — La Haye 1015,... — Marienmont 1200,... — Mons 560,... — Nord Charleroi 365,... — Patience 915,... — Produits au Flénu 5425,... — Réunis de Charleroi 1865,... — Sonffre 1800,... — Trieu-Kaisin 1020,... — Herlies 3040,...

Aciéries. — Cockerill 1650,... — Ougrée 1325,... — Providence 2040,... — Sart-Bruck ..... — Zinc. — Asturiennes des Mines 6250,... — Zinc de Suède 1480...

FLÈCHETTES

On organise de temps à autre des représentations gratuites au Grand-Théâtre de Lille pour les élèves des écoles. Comment se fait-il que dans certaines écoles de filles de hautes les maîtresses déclarent toujours ne pas avoir de cartes pour y conduire leurs élèves. Est-ce vrai, ou bien ces dames prennent-elles ce prétexte pour ne point consacrer à nos filles quelques heures de leurs innocents congés ? — *Un groupe d'ouvriers pères de famille.*

LILLE

Le Monument André

Liste de souscription N° 69

Mme Osteux, modiste, 0 fr. 50 — Mme Philippart, commerçante, 1 fr. — Mme veuve Henneboll-Jaumot, 0 fr. 50 — Mme Bonnet, 0 fr. 25 — Anonyme, 0 fr. 50 — Leila, tailleur, 0 fr. 50 — Lefebvre, chapelier, 1 fr. 50 — Anonyme V., cabaretier, 0 fr. 50 — Bouquet, 0 fr. 50. — Blanche Dejasse, épicière, 0 fr. 50 — Anonyme, 117, 0 1.50 — Anonyme, 0 fr. 25 — Veuve Dupuis, rentière, 0 fr. 50 — Dubois, chaussures, 0 fr. 25 — L. Soutiet, coiffeur, 0 fr. 25 — Varlon, meubles, 0 fr. 25 — Mme Corsette, beurre, 0 fr. 25 — Glaguant, retraité, 0 fr. 25 — Dussenoy, 0 fr. 25 — Anonyme, 0 fr. 30 — Bernard, retraité, 0 fr. 25 — Tiesn, cabaretier, 0 fr. 25 — Lesercq, tourneur, 0 fr. 25 — Isard, cabaretier, 0 fr. 25 — Renard, perruquier, 0 fr. 25 — C. Lévaux, ferblantier, 0 fr. 25 — Devos, poncher, 0 fr. 25 — Putm, directeur d'école, 1 fr. — Meunier, boulanger, 0 fr. 25 — Gombert, colonel, 0 fr. 25 — F. Dutal, tabacs, 0 fr. 25 — Tournemine, épicier, 1 fr. 50 — Anonyme, cabaretier, 0 fr. 50 — Anonyme, 0 fr. 50 — Bernard, 0 fr. 50 — Vancoppenolle, 0 fr. 50 — Desmulle, boucher, 0 fr. 50 — Brocart, cabaretier, 0 fr. 50 — Candrimme, épicier, 0 fr. 50 — Brocart, cabaretier, 0 fr. 25 — Souscriptions diverses et anonymes de 20 et 25 centimes, 3 fr. 55 — Mme Vallois, 0 fr. 50 — Moitié, cabaretier, 0 fr. 50 — Ad. Centemans, 0 fr. 25 — Coppiaux, retraité, 0 fr. 50 — Souscriptions diverses de 15, 20 et 25 centimes, 5 fr. 85 — La Coppère de la Boulangerie l'Indépendante, 10 fr. — Devos, mécanicien, 1 fr. — Van Vorde, boulanger, 1 fr. — Cloin et Maze, constructeurs, 2 fr. — Loubry, négociant en vins et liqueurs 2 fr. — Gombert-Sellier, tailleur, 1 fr. — Mme Cafmeyer, meubles, 1 fr. — L. Decrs, or, pharmacien, 1 fr. — Taffin, 0 fr. 50 — V. S., 0 fr. 50 — Bouchez, 0 fr. 50 — Bourgeois, commerçant, 0 fr. — Calliau, 0 fr. 50 — Demarque, 0 fr. 50 — Delpierre, 0 fr. 50 — Pink, 0 fr. 50 — Delannoy, 0 fr. 50 — Thomas, 0 fr. 50 — Marchand, 0 fr. 50 — Anonyme et [illegible] 2 fr. 05.

Total de la liste : 94 fr. 10.

Total des précédentes listes, 9 633 fr. 15.

Montant à ce jour, 9 697 fr. 25

Les souscriptions sont reçues au secrétariat, 39, rue Basse, et à la caisse de l'imprimerie Danel, 93, rue Nationale.

Manœuvre de garnison

A la faveur d'une superbe journée de printemps, les troupes Lilloises ont accompli leur première manœuvre de garnison, sous la direction de M. Breuillac, colonel du 6e chasseurs à cheval.

Voici quelle était l'hypothèse générale des opérations : Un parti A (un escadron du 6e chasseurs et le 10e bataillon de chasseurs à pied) a franchi la frontière à Comines et est arrivé dans la journée du 26 mars à Quesnoy-sur-Deûle, où il a cantonné. Il a pour mission de s'emparer des approvisionnements concentrés à La Bassée.

Un parti B (43e régiment d'infanterie et un escadron du 6e chasseurs) est constitué à Fourches et reçoit l'ordre de s'opposer aux entreprises du parti A.

La manœuvre commença à onze heures et demie dans la zone Ennetières-en-Weppes, Englos, Escobecques, Hallennes-lez-Haubourdin, Erquinghem-le-Sec.

Le parti B apprenant que l'ennemi se dirige de Quesnoy-sur-Deûle vers Pérenchies, se porte à sa rencontre, en partant de Beaucamps.

Quand le parti A arrive à Englos, il trouve le village occupé par une division de cavaliers qui sont immédiatement refoulés.

Les six pelotons du parti A traversèrent le village et à la sortie S.-O. d'Englos rencontrèrent l'avant-garde du parti B. Les cavaliers du parti B mettent pied à terre et ouvrent le combat.

L'ennemi est obligé de se déployer. Aux cavaliers du parti A succèdent deux compagnies du 10e bataillon de chasseurs.

Après un léger combat, l'avant-garde du parti A qui ne comprend que quatre compagnies, est obligée de se retirer devant le déploiement de deux bataillons du 43e. Ces bataillons traversent le village et attaquent un moment l'avant-garde du parti A qui a pris position sur la crête Fort d'Englos, chemin de la ferme de grande couture prolongée à droite par une compagnie qui est à Ennetières-en-Weppes. Cette avant-garde s'est arrêtée à la position de « repli » pour attendre l'arrivée en ligne du gros du parti dont la tête de colonne atteint la ferme St-Martin.

La manœuvre est arrêtée à ce moment. Il est une heure et demie. Le colonel du 6e chasseurs, directeur de la manœuvre, fait la critique au moulin du fort d'Englos.

Les troupes ont rivalisé d'entrain et de résistance à la fatigue.

UN DÉSERTEUR

Jeudi vers dix heures du soir, un chasseur à cheval se présentait, en compagnie d'une jeune fille, chez M. Théodore Degrave, magasinier, 26, rue des Augustins, et lui demandait de lui louer pour la nuit, une chambre. Afin de rassurer son hôte, il donna son nom : Louis Bertin, cavalier au 6e chasseurs ; celui de son amie : Angèle Mathieu, repasseuse à Lille, et étala un titre de permission valable jusqu'au 28 mars. M. Degrave n'hésita pas à abriter sous son toit, un si honnête cavalier. Il n'en manifesta de regret que vendredi matin, lorsque, une heure de l'après-midi sonnant, il constata que la jeune couple n'avait pas encore donné signe de vie. On a vu dans la grosse matinée, sans tout de même, cette fois, [illegible] protégée.

M. Degrave monte jusqu'à la chambre des jeunes gens. Tout coi ! pas de réponse. Le locataire ouvre la porte, et quelle fut son terrifiée stupéfaction ! — Un paquet de hardes, Un papier placé bien en évidence sur le lit, une main blême avait tracé ces mots : « Prière de rapporter mes effets à la caserne, chez » Les effets ? M. Degrave les trouve, et, ô stupeur, [illegible] sur le [illegible] trouve, en ballot, sous le lit. Quant à [illegible] quel chemin le déserteur amoureux avait-il déguerpi ? Mystère dont M. Degrave compte se décharger le chef pour aller prévenir le commissaire du 2e arrondissement. Celui-ci prévint le bureau du major de la garnison et lui fit parvenir les effets abandonnés par le cavalier.

UN EMPLOYÉ INDÉLICAT

Alphonse Barbry, 38 ans, courtier en usagé, demeurant 42, rue Meunier, était chargé par son patron, M. Deeby, rue de Vieux-Marché-aux-Moulons, de toucher des factures. Il se met pas résister à la tentation de l'or et empocha six cent quarante deux francs. Puis il fila discrètement. Avertie, la police de sûreté s'est mise à sa poursuite.

Découverte d'un noyé

Trois enfants, Georges Lécherin, dont les parents habitent rue de la Chapelle, Gaston Romart, à la Madeleine, François Vermeuryve, rue de Lille, 110 et Georges Dubois, domicilié rue de la Chapelle, 29, à La Madeleine également, s'amusaient vendredi soir, vers cinq heures, à proximité de la Préevrel, quand ils trouvèrent sur le bord de l'eau un chapeau et un portefeuille contenant une feuille d'étranger et un extrait de acte de naissance au nom d'Augustin Braem, né en 1875, ouvrier agricole, original de Wylgat (Belgique), demeurant 117, rue de Long-Pot, à Fives.

Les gamins allaient jeter leur trouvaille à Fives lorsque la jeune Lécherin, qui avait pressenti un malheur, mit les objets dans sa poche et les porta à M. Marmoutel, commissaire du 2e arrondissement. La découverte inquiétante de l'enfant fit soupçonner un noyé. Marmoutel envoya aussitôt un agent sur les lieux.

Des recherches furent immédiatement faites aux environs de l'endroit où le portefeuille avait été trouvé et quelques instants après on découvrait le cadavre d'Augustin Braem.

Après les constatations d'usage faites par M. Marmoutel et M. le docteur Pollet, corps de Braem a été transporté à la morgue. On ignore si le défunt a été victime d'un accident.

La baisse des prix des grillages, rouleaux, art. de clôture, permet aux Ebénistes Réunis d'en vendre très bon marché. Demander tarif 42000

ELLE ACHÈTE A CRÉDIT ET REVEND AU COMPTANT

Marie Debreuvne, 49 ans, ménagère, rue Wiot, 57, cité du Midi, de M. Lorrière, représentant de commerce, rue Vauban, 14, 8e division d'une machine à coudre du dessus cent trente francs qu'elle s'engagea à payer à raison de deux francs par semaine. Le fait étant, elle la revendait pour quatre-vingt francs, en comptant, à un trafiquant de la rue de Paris, M. Turpin. Ce marchand, avisé de cette illicite opération, a prévenu la commissaire du 3e circonscription, qui a dressé procès-verbal à l'inculpée indélicate.

AUX TRAMWAYS

Hier après-midi, à un lieu, sur la voie des tramways, rue Auber, des enfants très intéressants d'un appareil dégliné à éviter que les gens renversés par un car soient blessés. Il s'agit d'un chasse-corps placé devant la voiture et qui, au moindre contact de la personne tombée sur les rails, déploie automatiquement une sorte de berceau par lequel on se trouve enlevée et transportée jusqu'à arrêt complet du véhicule.

Les expériences qui ont eu lieu en présence de MM. Stoclet et Gémpret, ingénieurs du Contrôle ; Fauvel, directeur, et Paulet, ingénieur de la Compagnie, ont servi été fort concluantes. Le système de protection sera, d'ici peu, adapté à chaque voiture motrice.

SAVON LUMINOL Blanchiment du Linge VICTOR VARIN

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

M. Bulcest Gustave, ancien élève de l'école des Beaux-Arts de Lille, vient d'être admis troisième en loge, pour le prix de Rome (gravure).

MM. Davion et Robiquet, anciens élèves de M. De Winter à l'école des Beaux-Arts, sont admis au Salon de Paris.

MI-CARÊME 1908

BAL du Grand-Hôtel (Amens)

55, Rue Faidherbe, 55

A partir de 9 heures **Grand Bal Paré, Masqué et Travesti** — Entrée : 1 Franc. 42024-Tous.

L'Institutrice des Riaulx

Par Pierre DAX

... Si, demain, la décision est la même qu'aujourd'hui, nous aurions-nous la famille à ... ...

... Dans notre prochaine visite, nous discuterons tous ce qui reste à discuter.

Marguerite s'étrista.

— Y a-t-il donc encore quelque chose ?

— Non, mon enfant, rien qui puisse devenir une entrave...

— Ce dont j'aurai à m'occuper ne regarde que Monsieur et moi.

... Je ne pouvais allaquer ces questions avant de savoir si la demande suite.

... Je ne pouvais, par exemple, parler de l'époque du mariage...

— Des conditions du contrat...

... du lieu de résidence.

— C'est vrai.

— Je me demande si madame Monsiard s'aigera pas que je vive avec eux.

— Toujours !

— C'est une idée que j'ai.

— L'est-ile donné à comprendre ?

— Pas précisément.

— Alors, je le laisserai seul ?

Tout en discutant, les lèvres de Robert frémirent.

Il fit un pas vers la porte et balbutia :

— Oh !... mol !... Un homme s'occupe !... Tu ne seras pas loin !... Vous pourrez partager votre temps... chez eux... lui...

— Ce serait préférable, assentit Marguerite.

... Oui, tantôt chez eux et tantôt chez toi... Poulin y insistera...

Son rêve aussi, à lui, prenait de la consistance...

— Je le laisse... Je suis heureux ; je constate que la première impression a été bonne.

— Oui, vraiment...

Le dieu d'amour entrait dans le cœur de Marguerite

Il est si malin !...

Il sait si bien choisir ses heures !...

Il lui entendre une musique si berceuse que celle qui s'y attend le moins se laisse prendre à la mélodie.

C'est un subjuguer si habile que ce petit coquin !...

L'opposition s'était dissipée pour un ... trois joyeux, un rayonnement qui se manifestait dans le regard, les gestes, les paroles de la jeune fille.

Et c'était toujours de Charles qu'elle parlait.

Il avait dit ceci, cela.

Chaque phrase devenait un joli souvenir.

Son teint brun, sa moustache noire, ses yeux marrons, brillants, le séduisaient.

Sur cet vert la charmait.

Elle s'étaile à murmurer « Charles ».

Le mot lui parut doux.

Elle s'y fit.

Elle le répétait : « Marguerite » et trouva que les deux, l'un à côté de l'autre, faisaient très bien.

Elle chercha un crayon et griffonna : « Marguerite Monsiard ».

Un peu long, déclara-t-elle, mais pas mal.

Elle montra la feuille à Jeanne, puis soupirante, heureuse :

— N'est-ce pas que cela va ?... On dirait que l'un est fait pour l'autre.

Devant sa fille heureuse, Jeanne le devinait.

Le lendemain fut un lendemain ensoleillé ... Poulin y insistera...

Son rêve aussi, à lui, prenait de la consistance...

— Je le laisse... Je suis heureux ; je constate que la première impression a été bonne.

— Oui, vraiment...

Le dieu d'amour entrait dans le cœur de Marguerite

Il est si malin !...

Il sait si bien choisir ses heures !...

Il lui entendre une musique si berceuse que celle qui s'y attend le moins se laisse prendre à la mélodie.

C'est un subjuguer si habile que ce petit coquin !...

L'opposition s'était dissipée pour un ... trois joyeux, un rayonnement qui se manifestait dans le regard, les gestes, les paroles de la jeune fille.

Et c'était toujours de Charles qu'elle parlait.

Il avait dit ceci, cela.

Chaque phrase devenait un joli souvenir.

Son teint brun, sa moustache noire, ses yeux marrons, brillants, le séduisaient.

Sur cet vert la charmait.

Elle s'étaile à murmurer « Charles ».

Le mot lui parut doux.

Elle s'y fit.

Elle le répétait : « Marguerite » et trouva que les deux, l'un à côté de l'autre, faisaient très bien.

Elle chercha un crayon et griffonna : « Marguerite Monsiard ».

Un peu long, déclara-t-elle, mais pas mal.

Elle montra la feuille à Jeanne, puis soupirante, heureuse :

— N'est-ce pas que cela va ?... On dirait que l'un est fait pour l'autre.

Devant sa fille heureuse, Jeanne le devinait.

Le lendemain fut un lendemain ensoleillé ... Poulin y insistera...

Son rêve aussi, à lui, prenait de la consistance...

— Je le laisse... Je suis heureux ; je constate que la première impression a été bonne.

— Oui, vraiment...

Le dieu d'amour entrait dans le cœur de Marguerite

Il est si malin !...

Il sait si bien choisir ses heures !...

Il lui entendre une musique si berceuse que celle qui s'y attend le moins se laisse prendre à la mélodie.

C'est un subjuguer si habile que ce petit coquin !...

L'opposition s'était dissipée pour un ... trois joyeux, un rayonnement qui se manifestait dans le regard, les gestes, les paroles de la jeune fille.

Et c'était toujours de Charles qu'elle parlait.

Il avait dit ceci, cela.

Chaque phrase devenait un joli souvenir.

Son teint brun, sa moustache noire, ses yeux marrons, brillants, le séduisaient.

Sur cet vert la charmait.

Elle s'étaile à murmurer « Charles ».

Le mot lui parut doux.

Elle s'y fit.

Elle le répétait : « Marguerite » et trouva que les deux, l'un à côté de l'autre, faisaient très bien.

Elle chercha un crayon et griffonna : « Marguerite Monsiard ».

Un peu long, déclara-t-elle, mais pas mal.

Et cette heureuse petite fille éprouvait un bouleversement si délicieux, elle pensait constamment à lui que, lorsqu'on sonnait à la porte de l'appartement, son cœur battait très fort.

Si c'étaient eux !...

Elle pensait tout haut, et Jeanne disait :

— Voyons, voyons, que avant la réception de la lettre de M. Paulin qu'ils n'auront que demain...

Pour Charles, depuis l'avant-veille, Marguerite devenait une obsession, une idée fixe, un désir impérieux.

Il l'aimait passionnément.

En songeant à l'exquise créature, il éprouva des vertiges d'ivresse, et, si dans le jour et dans cette nuit de cruelle attente, il lui arrive de penser à un rival, il en souffrit horriblement.

La lettre de Robert arriva.

Le cœur de Charles déborda.

Il était agité

Ils revinrent à Paris... Pendant que les parents s'entretenaient de questions abstraites, les jeunes gens échangeaient leurs rêves.

Ils riaient, étaient heureux.

Ils s'aimaient sans obstacle, sans arrière-pensée, sans remords.

. . . . . .

XVIII

La mère et la fille

Dans un joli, Marguerite n'oubliait pas complètement la pauvre fille, par devoir, recommandée par Robert, celle de lui apprendre qu'elle sache.

Mais, dans l'entraînement des heures, dans les harmonies allées et venues, dans les promenades, dans les bonheurs à charmer, ... Marguerite n'engeait pas seule.

Chaque matin, Robert conjurait Jeanne de partir, et chaque jour, au moment d'entreprendre le pénible avoir, le courage manquait à la mère.